

Note verbale

L'Ambassade de France présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des Etats Parties au Statut de Rome instituant la Cour pénale internationale (Secrétariat de l'Assemblée des Etats parties) et, se référant à sa note verbale ICC-ASP/15/SP/09 en date du 11 mars 2016, a l'honneur de l'informer de ce qui suit. Le Gouvernement de la République française a décidé de présenter la candidature de M. Richard Veneau à sa réélection au poste de membre du Comité du budget et des Finances (CBF) de la Cour pénale internationale, lors des élections qui se tiendront à La Haye, du 16 au 24 novembre 2016, à l'occasion de la quinzième session de l'Assemblée des Etats Parties.

Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, de l'Ecole des hautes études commerciales de Paris et titulaire d'un master en droit fiscal international, M. Veneau occupe actuellement les fonctions de Directeur des Ressources Humaines et de la Coordination internationale de la Banque de Développement du Conseil de l'Europe. Auparavant, il a occupé différents postes auprès du Secrétariat Général de la Banque Européenne d'Investissement, au sein de la Banque de Développement du Conseil de l'Europe et auprès de différents organismes bancaires et financiers qui lui ont permis d'acquérir une solide expérience du contrôle de gestion et des processus budgétaires ainsi que du contrôle financier.

M. Veneau pourra mettre pleinement à profit, lors d'un deuxième mandat, l'expérience qu'il a acquise depuis deux ans dans le cadre des travaux du Comité du budget et des finances de la Cour.

Ainsi que l'indique son curriculum vitae, joint à cette note verbale, M. Richard Veneau remplit, en conséquence, les qualités requises au paragraphe 2 de l'annexe de la résolution portant création du Comité du Budget et des finances.

[...]
